

# **BILAN FINANCIER DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR**

**AU 4<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2019**



# SOMMAIRE



## **PRÉSENTATION**

du Programme d'investissements d'avenir (PIA)

## **BILAN FINANCIER**

et principaux événements du trimestre

## **ANNEXES**



# PRÉSENTATION

DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR



## 57 MD€ POUR FINANCER L'INNOVATION

Lancé en 2010, le Programme d'investissements d'avenir (PIA) permet d'investir dans des projets innovants afin de générer de la croissance économique, créer des emplois et augmenter la compétitivité en France.

Ce programme a été initié sur la recommandation des anciens Premiers ministres MM. Juppé et Rocard. Sa mise en œuvre est assurée par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) sous l'autorité du Premier ministre.

Aujourd'hui le PIA représente près de 57 milliards d'euros, dont une partie sous forme de subventions et d'avances remboursables (27,0 Md€) et une autre sous forme d'investissements en fonds propres (9,0 Md€), de prêts (2,4 Md€) ou de placements (18,3 Md€) dont seuls les intérêts sont décaissables.

Le PIA est investi depuis l'amont jusqu'à l'aval de la chaîne de l'innovation, depuis la création des innovations, jusqu'à leur diffusion.

Les trois programmes d'investissement du PIA sont :



**Le soutien à l'enseignement et à la recherche** pour faire émerger des idées innovantes et des universités de rang mondial



**La valorisation de la recherche** pour transformer ces idées innovantes en brevets, licences, start-ups et expérimentations

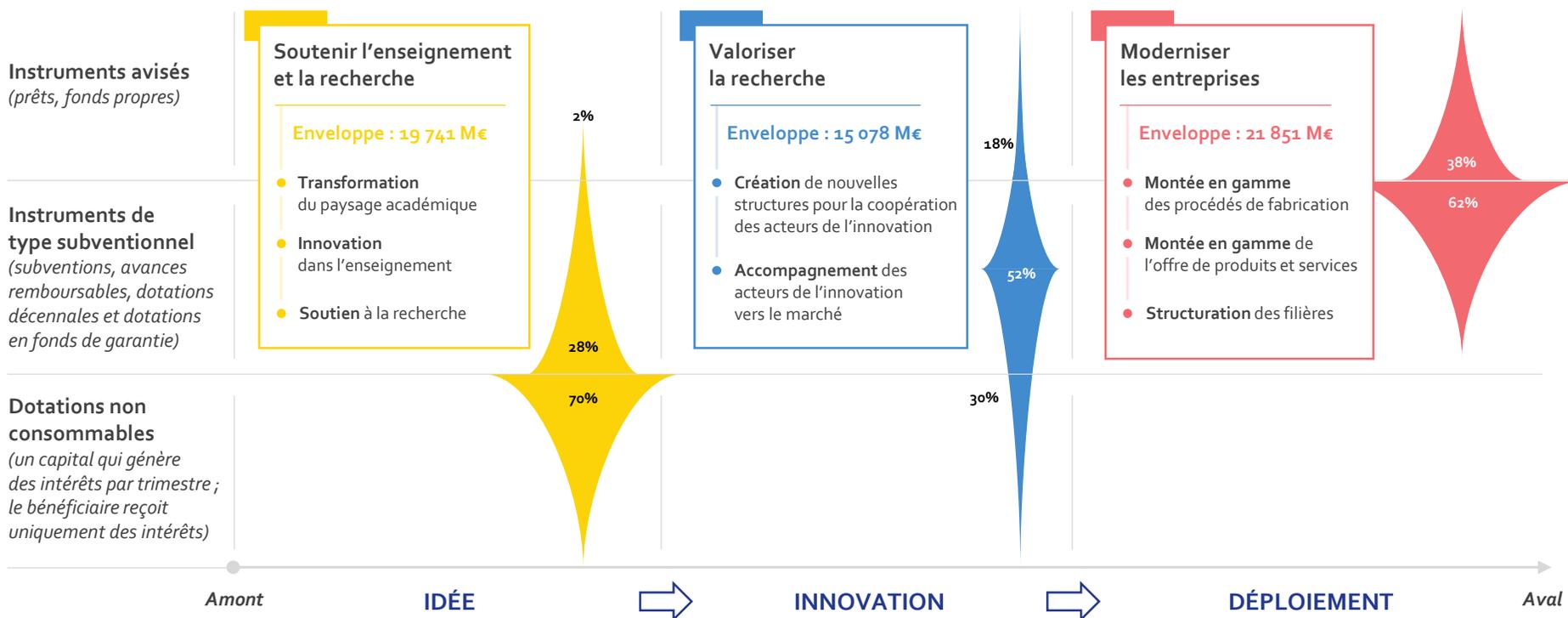


**La modernisation des entreprises** pour diffuser ces innovations dans la société, les entreprises et les collectivités

# DE L'IDÉE AU MARCHÉ : DES FINANCEMENTS ADAPTÉS

La nature du financement est adaptée aux spécificités du secteur soutenu. Le financement de l'enseignement et de la recherche se fait majoritairement par des dotations non consommables et des instruments de type subventionnel, tandis que la modernisation des entreprises fait davantage appel à des instruments avisés (prêts, fonds propres), dans une logique de partage des risques et des bénéfices.

## Répartition du PIA par programme et par nature de financement



# SÉLECTIONNER L'EXCELLENCE AU SERVICE DU LONG TERME

Le processus de sélection et de financement de chaque projet, organisé par le SGPI, est fondé sur des critères d'excellence permettant de créer une émulation et de retenir les meilleurs projets, avec l'objectif d'investir sur le long terme, au delà des cycles économiques. Le dispositif prévoit depuis son origine une évaluation au fil de l'eau de la performance socio-économique des investissements réalisés.

## FINANCEMENTS SUBVENTIONNELS

La sélection des projets d'innovation à financer via des instruments de type subventionnel (subventions, avances remboursables) est effectuée selon un processus rigoureux :



## INTERVENTIONS EN FONDS PROPRES

Les interventions en fonds propres sont appréciées de façon comparable aux pratiques du privé, ce qui signifie que des critères exigeants en matière, notamment, de perspectives de rentabilité sont appliqués.

Le PIA intervient toujours de façon minoritaire pour combler des failles ou insuffisances de marché afin de stimuler le passage de relai aux acteurs privés à moyen terme.





# BILAN FINANCIER

ET PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DU TRIMESTRE



# CUMULS À LA FIN DU 4<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE

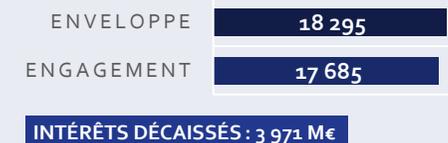
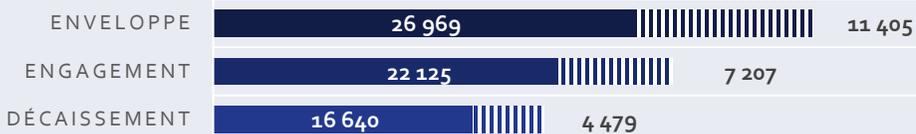
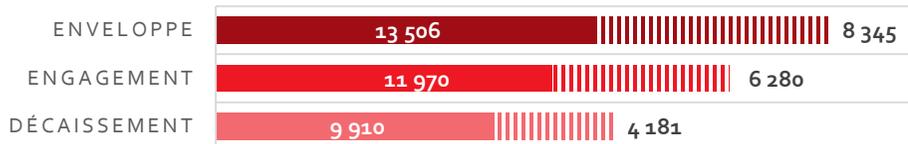
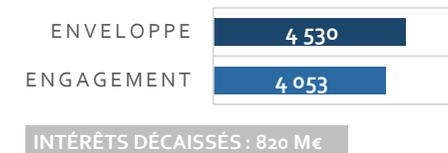
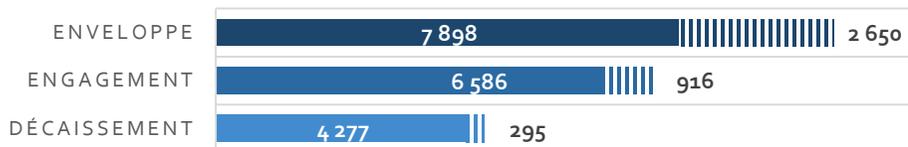
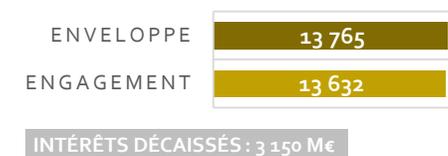
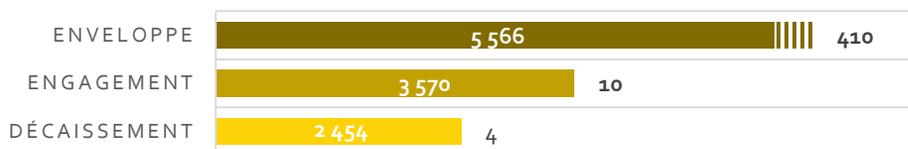
Au 31 décembre 2019, 47 Md€ avaient été effectivement engagés par l'État (dont 29,3 Md€ de dotations consommables et 17,7 Md€ de dotations non-consommables) et 25,1 Md€ décaissés dont 4,0 Md€ d'intérêts.

## Programmes

### Dotations consommables (décaissables en intégralité), en M€

■ Crédits de types subventionnels ||||| Crédits avisés

### Dotations non consommables (seuls les intérêts générés par ces dotations sont décaissés), en M€



## FAITS MARQUANTS DU TRIMESTRE



### Programme prioritaire de recherche

**88 M€**

d'aide aux quatre instituts retenus

L'action « Programmes prioritaires de recherche » (400 M€), opérée par l'ANR, vise à construire ou à consolider des leaderships français de recherche. Les thématiques de recherche identifiées concernent des programmes de grande ampleur, à vocation fortement structurante, se déployant dans la durée et qui répondent à deux conditions : (i) être axées sur des enjeux socio-économiques ou sociétaux majeurs, (ii) permettre l'émergence ou le renforcement d'un leadership français.



### ENGAGEMENT

Le Gouvernement a engagé un financement de 88 M€ pour créer un réseau d'Instituts Interdisciplinaires d'Intelligence Artificielle (3IA) ainsi qu'un programme de chaires de très haut niveau et de soutien à des doctorants, afin de mobiliser l'ensemble du potentiel français en IA.



### Multi cap croissance N° 2 (MC3)

**65 M€**

de souscriptions complémentaires

Le fonds MC3 (600 M€), géré par Bpifrance Investissement, est un fonds de fonds qui intervient sur le segment du capital innovation (capital risque et capital croissance) sans limitation sectorielle ou thématique. Il participe à mettre en œuvre les recommandations apportées par le rapport « Financer la quatrième révolution industrielle » de M. Philippe Tibi, en soutenant les sociétés innovantes, à forte composante technologique notamment, à un stade critique de leur développement à savoir dans les dernières levées de fonds privés qui précèdent une éventuelle introduction en bourse.



### CONTRACTUALISATION

Ce fonds de fonds d'investissement « late stage » a finalisé au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 la souscription auprès de deux fonds bénéficiaires, portant le nombre de fonds bénéficiaires souscrits à 6.

## FAITS MARQUANTS DU TRIMESTRE

### ENGAGEMENT



Écoles universitaires de recherche

# 108 M€

d'aide aux universités

À la clôture de la 2<sup>ème</sup> vague de cet appel à projets, le Premier ministre a suivi les recommandations du jury international en retenant 24 nouveaux projets. Le nombre de projets soutenus est ainsi porté à 53 pour un montant total d'aide de 324 M€.

L'action « Écoles universitaires de recherche ». (300 M€), opérée par l'ANR, vise à permettre aux établissements d'exploiter leur potentiel de recherche – soutenus par exemple par différentes actions du PIA, en particulier les LabEx – pour construire des dispositifs innovants de formation par la recherche au niveaux master et doctorat. Les projets lauréats présentés par une université labellisée « Idex » ou « Isite » sont financés en tout ou partie par l'action « Grandes universités de recherche ».

### ENGAGEMENT



Soutien à l'innovation collaborative (PSPC)

# 82 M€

d'aide à des projets innovants

Le Premier ministre a retenu 19 nouveaux projets dans le cadre de l'édition 2020 de l'appel à projets PSPC destiné à soutenir des projets collaboratifs et du fonds unique interministériel.

L'action « Soutien à l'innovation collaborative » (600 M€), opérée par Bpifrance, vise à faire émerger ou consolider des filières industrielles, en approfondissant les coopérations entre entreprises de toutes tailles, notamment entre grandes entreprises et PME, laboratoires de recherche publics et organismes de formation. L'action PIA 3 complète le dispositif mis en place par les PIA précédents, qui mobilisaient déjà 579 M€.

### ENGAGEMENT



Nucléaire de demain

# 599 M€

d'aide complémentaire à un secteur clé

Le soutien du PIA au financement de la construction du Réacteur Jules Horowitz est ainsi porté à 848,4 M€.

Le réacteur « Jules Horowitz » est un réacteur de recherche dédié aux études de comportement sous irradiation des combustibles et des matériaux pour les différentes générations de réacteurs nucléaires et doté d'une capacité de production de radionucléides à usage médical. La capacité d'irradiation expérimentale du RJH offrira des performances élevées pour étudier le comportement des matériaux et combustibles sous irradiation. Il est prévu qu'il pourvoit aux besoins de l'Union européenne pour l'imagerie médicale (molybdène 99) à hauteur de 25 % en moyenne annuelle et de 50 % temporairement.

### DÉCAISSEMENTS



Développement des réseaux à très haut débit (THD)

# 212 M€

de décaissements à un secteur clé

Avec 212 M€ décaissés sur le seul 4<sup>ème</sup> trimestre 2019, le PIA a poursuivi son soutien pour accélérer le déploiement des réseaux à très haut débit fixe et mobile sur l'ensemble du territoire national.

L'action « Développement des réseaux à très haut débit » (1 030 M€), opérée par la Caisse des dépôts et consignations, est composée de 3 volets : un volet de subventions aux réseaux d'initiative publique portés par les collectivités territoriales, doté de 910 M€, un volet « recherche et développement », élaboré par le CNES et doté de 70 M€ de subvention et un volet fonds propres à hauteur de 50 M€.

# UN EFFET DE LEVIER SUPÉRIEUR À L'OBJECTIF

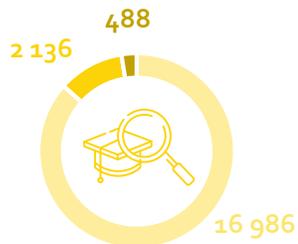
Le PIA investit aux côtés de nombreux partenaires, issus des secteurs public et privé. Plus le secteur soutenu est mature, plus le cofinancement des projets est important. En fonds propres, le PIA apporte de la liquidité à des segments peu couverts par les capitaux privés, il génère ainsi un effet d'entraînement bénéfique à l'écosystème des petites et moyennes entreprises.

L'objectif de performance poursuivi est un effet de levier global de 1. Pour chaque € investi, le PIA cherche à obtenir 1 € de la part d'un cofinanceur majoritairement issu du privé.

Effet de levier, ratio calculé sur la base de la contractualisation



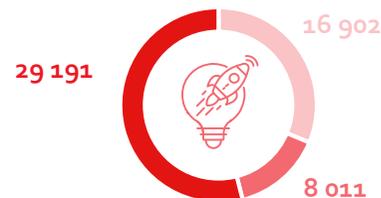
Cofinancement par nature de partenaire (M€)



■ PIA ■ Public ■ Privé



■ PIA ■ Public ■ Privé



■ PIA ■ Public ■ Privé



■ PIA ■ Public ■ Privé

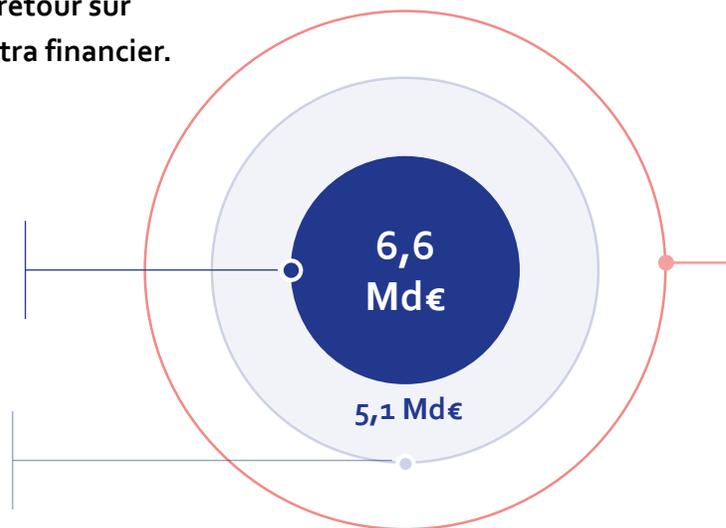
# UN RETOUR SUR INVESTISSEMENT SYSTEMATIQUE



**Le PIA recherche systématiquement un retour sur investissement, qu'il soit financier ou extra financier.**

**LES RETOURS STRICTEMENT FINANCIERS, hors prises de participation**, sont estimés à 6,6 Md€ à horizon 2035, comme indiqué dans le jaune budgétaire relatif au PIA annexé au projet de loi de finances pour 2020.

**LES RETOURS STRICTEMENT FINANCIERS associés aux fonds d'investissements**, pour lesquels il est plus difficile d'estimer les montants et échéances sont estimés à 5,1 Md€ à horizon 2035 en tenant compte d'hypothèses raisonnables.



**LES RETOURS EXTRA FINANCIERS** sont d'ordre socio-économiques, environnementaux, associés à de la création de propriété intellectuelle ou à la constitution d'actifs stratégiques ou d'avantages concurrentiels.

## Exemples de retours réalisés

**115 M€**

**Aide à la réindustrialisation**

Montant remonté à l'Etat à la fin de l'année 2019 au titre de l'action, destinée à accompagner, par des avances assimilables à un prêt à taux zéro, des projets d'investissements industriels présentant un réel potentiel de développement de l'activité et de l'emploi.

**29 M€**

**Fonds Multicap Croissance MC2**

Montant cumulé des produits financiers remontés à l'Etat par le fonds MC2, fonds indirect (fonds de fonds) multithématique intervenant sur le segment du capital innovation (capital risque, capital développement).

## Une évaluation complète du dispositif fin 2019

**Rapport du comité de surveillance des investissements d'avenir**

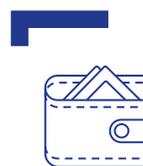
Le Comité de surveillance des investissements d'avenir, réuni sous la présidence de Patricia Barbizet, a évalué l'impact concret des deux premières vagues du programme d'investissements d'avenir lancé depuis près de 10 ans maintenant, sous la forme d'un rapport intitulé « Le PIA, un outil à préserver, une ambition à refonder », et remis au Premier ministre en décembre 2019.



# ANNEXES

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR

# SYNTHÈSE PAR NATURE DE FINANCEMENT



Enveloppe



Engagement



Contractualisation



Décaissement

PIA 1, 2 et 3	Enveloppe	Engagement	Contractualisation	Décaissement
Fonds propres	8 985	5 059	3 418	2 336
Prêts	2 420	2 148	2 148	2 144
<b>Sous-total crédits non maastrichtiens</b>	<b>11 405</b>	<b>7 207</b>	<b>5 566</b>	<b>4 479</b>
Dotation en fonds de garantie	736	701	701	697
Avances remboursables	4 199	3 650	3 567	2 650
Subventions	20 034	16 969	16 432	13 210
Dotations décennales	2 000	815	602	83
Intérêts sur DNC	-	-	-	3 971
<b>Sous-total crédits maastrichtiens</b>	<b>26 969</b>	<b>22 135</b>	<b>21 303</b>	<b>20 611</b>
Dotations non consommables (DNC)	18 295	17 685	17 685	-
<b>Total (M€)</b>	<b>56 670</b>	<b>47 027</b>	<b>44 554</b>	<b>25 090</b>

NB : les décaissements n'intègrent pas les DNC dévolues aux bénéficiaires (Idex confirmées, Opération campus)

# CARTOGRAPHIE DES PROGRAMMES DU PIA PAR FINALITÉ



**Le soutien à l'enseignement et à la recherche** pour faire émerger des idées innovantes et des universités de rang mondial

**19,7 Mds**

- **Transformer le paysage académique**

Restructurer les institutions académiques à travers les regroupements de sites universitaires et le financement de projets collaboratifs pour rendre la recherche de pointe française plus attractive.

- **Innover dans l'enseignement**

Innover depuis l'enseignement scolaire jusqu'à l'enseignement supérieur et soutenir le continuum entre les deux.

- **Soutenir la recherche**

Financer des équipements d'envergure nationale et des programmes de recherche permettant de soutenir un leadership scientifique français.



**La valorisation de la recherche** pour transformer ces idées innovantes en brevets, licences, start-ups et expérimentations

**15,1 Mds**

- **Création de nouvelles structures pour la coopération des acteurs de l'innovation**

Accompagner des phases de maturation technologique (changement d'échelle, preuve de concept, analyse des brevets concurrents...) afin de transformer une innovation académique en produit commercialisable (sous forme de licence ou via la création de start-ups).

- **Accompagnement des acteurs de l'innovation vers le marché**

Soutenir l'innovation pour renforcer la compétitivité de l'économie française dans les **5 champs majeurs** suivants :

- **Accélérer** la transition énergétique,
- **Promouvoir** le nucléaire de demain,
- **Financer** les technologies de pointe dans le numérique,
- **Dynamiser** les territoires,
- **Financer** la recherche partenariale en santé.



**La modernisation des entreprises** pour diffuser ces innovations dans la société, les entreprises et les collectivités

**21,9 Mds**

- **Montée en gamme des procédés de fabrication**

Adapter l'offre de formation technologique aux entreprises ou augmenter leurs capacités de financement permettant l'acquisition d'équipements techniques. Permettre l'intégration de nouveaux modes de production dans l'entreprise.

- **Montée en gamme de l'offre de produits et services**

Aider les entreprises à proposer une offre plus compétitive par le biais d'une intervention directe, d'une contribution aux projets collaboratifs ou du renforcement de certains secteurs clés.

- **Structuration des filières**

Renforcer la compétitivité des filières industrielles par la mise en commun d'actifs pérennes sur le territoire national tels que des unités industrielles partagées ou des plateformes de services, de compétences techniques et d'outils collaboratifs.

# DÉFINITIONS

## LES INSTRUMENTS FINANCIERS DU PIA :

### Avance remboursable

Aide financière apportée à un projet, qui doit être remboursée en cas de succès du projet, avec paiement d'intérêts défini en fonction du type de projet.

### Dotations à des fonds de garantie

Assimilable à une subvention, permet d'assumer le risque de défaut des prêts accordés.

### Dotations en fonds propres

Apport en capital ou en quasi-fonds propres à une société, en tant qu'« investisseur avisé » (c'est-à-dire avec une appréciation de l'opportunité financière comparable à celle d'un investisseur privé).

### Dotations non consommables

Capital dont seuls les intérêts qui le rémunèrent sont rendus disponibles année après année. Le capital est comptabilisé dans les montants engagés et contractualisés, et les intérêts dans les montants décaissés.

### Dotations décennales

Versements réguliers pendant 10 ans.

### Prêt

Remise de fonds à une entreprise ou un organisme moyennant le paiement d'un intérêt, avec l'engagement de remboursement de la somme prêtée.

### Subvention

Aide financière apportée à un projet ou à un organisme (avec ou sans contreparties).

## LES CONCEPTS CLÉS DU CIRCUIT DE LA DÉPENSE :

### Enveloppe

Montant et nature des crédits réservés pour conduire une action spécifique. Financement non encore affecté à un bénéficiaire.

### Engagement

Montant au sein d'une enveloppe affecté à un lauréat sélectionné par le Premier ministre à l'issue d'une procédure compétitive.

### Contractualisation

Formalisation de l'engagement de l'État au profit d'un lauréat par la signature d'un contrat bilatéral entre le bénéficiaire et l'un des opérateurs du PIA.

### Décaissement

Mise à disposition du financement par tranche, au fil des développements ou des appels de fonds motivés.

### Cofinancement

Part du financement apportée au projet par les partenaires du PIA.

### Effet de levier

Rapport entre le cofinancement et le financement PIA.

### Retour sur investissement

Retombées positives générées par l'action du PIA, d'ordre strictement financières ou non financières.

## En savoir plus sur les investissements d'avenir

<https://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi>

### Documents budgétaires

<https://www.performance-publique.budget.gouv.fr>

PLF 2020 - Rapport relatif à la mise en œuvre du Grand plan d'investissement (jaune)

PLF 2020 - Rapport relatif à la mise en œuvre et au suivi des Investissements d'avenir (jaune)

PLF 2020 - Projet annuel de performances des Investissements d'avenir (bleu)

PLR 2019 - Rapport annuel de performance des Investissements d'avenir (rouge)

### Suivre l'actualité du SGPI

[Twitter](#) | [LinkedIn](#) | [S'abonner à la newsletter #ImpactPIA](#)

### Nous contacter

[contact.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:contact.sgpi@pm.gouv.fr)

ACCOMPAGNEMENT ET TRANSFORMATION DES FILIÈRES · SATT · TECHNOLOGIE NUMÉRIQUE · TRANSPORT ET MOBILITÉ DURABLES · CAPITAL-  
RISQUE CAPITAL DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE · CONCOURS D'INNOVATION · CONSTITUTION D'ÉCOLES UNIVERSITAIRES DE RECHERCHE ·  
DÉMONSTRATEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE · DÉMONSTRATEURS ET TERRITOIRES D'INNOVATION DE GRANDE AMBITION  
· ÉCONOMIE CIRCULAIRE · ÉCONOMIE NUMÉRIQUE · ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS DE RECHERCHE · EQUIPEX · ESPACE · FINANCEMENT DE  
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE · FONDS ÉCOTECHNOLOGIES · FONDS NATIONAL D'AMORÇAGE · FONDS NATIONAL D'INNOVATION CULTURE  
DE L'INNOVATION ET D'ENTREPRENEURIAT · FORMATION PROFESSIONNELLE · GRANDS DÉFIS · IDEX · IHU · INDUSTRIE DU FUTUR · INNOVATION  
DE RUPTURE · INNOVATION NUMÉRIQUE POUR L'EXCELLENCE ÉDUCATIVE · INSTITUTS CARNOT · INSTITUTS CONVERGENCES · INTERNATS DE  
LA RÉUSSITE · IRT · ITE · LABEX · MULTICAP CROISSANCE · NANO 2017 · NOUVEAUX CURSUS À L'UNIVERSITÉ · OPÉRATION CAMPUS · PLATEAU DE  
SACLAY · PRÊTS À L'INDUSTRIALISATION · PRÊTS NUMÉRIQUES · PRÊTS ROBOTIQUE · PRÊTS VERTS · PROGRAMMES PRIORITAIRES DE RECHERCHE  
· PROJETS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES D'AVENIR · QUARTIERS NUMÉRIQUES FRENCH TECH · RECHERCHE CIVILE ET MILITAIRE · RECHERCHE  
DANS LE DOMAINE AÉRONAUTIQUE · RECHERCHE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE EN SANTÉ · REFINANCEMENT OSEO · RÉNOVATION THERMIQUE DES  
LOGEMENTS · SANTÉ- BIOTECH · SATELLITES · SOCIÉTÉS UNIVERSITAIRES DE RECHERCHES · SOUTIEN À L'INNOVATION COLLABORATIVE · SÛRETÉ  
NUCLÉAIRE · SYSTÈMES ÉLECTRIQUES INTELLIGENTS · TRÈS HAUT DÉBIT · TRAITEMENT ET STOCKAGE DES DÉCHETS · TRANSITION NUMÉRIQUE DE  
L'ÉTAT ET MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE · USAGES ET TECHNOLOGIES DU NUMÉRIQUE · VILLES DE DEMAIN · VILLE DURABLE ET SOLIDAIRE  
· VÉHICULE DU FUTUR · ACCOMPAGNEMENT ET TRANSFORMATION DES FILIÈRES · SATT · TECHNOLOGIE NUMÉRIQUE · TRANSPORT ET MOBILITÉ  
DURABLES · CAPITAL- RISQUE CAPITAL DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE · CONCOURS D'INNOVATION · CONSTITUTION D'ÉCOLES UNIVERSITAIRES DE  
RECHERCHE · DÉMONSTRATEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE · DÉMONSTRATEURS ET TERRITOIRES D'INNOVATION DE GRANDE  
AMBITION · ÉCONOMIE CIRCULAIRE · ÉCONOMIE NUMÉRIQUE · ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS DE RECHERCHE · EQUIPEX · ESPACE · FINANCEMENT  
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE · FONDS ÉCOTECHNOLOGIES · FONDS NATIONAL D'AMORÇAGE · FONDS NATIONAL D'INNOVATION CULTURE  
DE L'INNOVATION ET D'ENTREPRENEURIAT · FORMATION PROFESSIONNELLE · GRANDS DÉFIS · IDEX · IHU · INDUSTRIE DU FUTUR · INNOVATION  
DE RUPTURE · INNOVATION NUMÉRIQUE POUR L'EXCELLENCE ÉDUCATIVE · INSTITUTS CARNOT · INSTITUTS CONVERGENCES · INTERNATS DE  
LA RÉUSSITE · IRT · ITE · LABEX · MULTICAP CROISSANCE · NANO 2017 · NOUVEAUX CURSUS À L'UNIVERSITÉ · OPÉRATION CAMPUS · PLATEAU DE  
SACLAY · PRÊTS À L'INDUSTRIALISATION · PRÊTS NUMÉRIQUES · PRÊTS ROBOTIQUE · PRÊTS VERTS · PROGRAMMES PRIORITAIRES DE RECHERCHE  
· PROJETS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES D'AVENIR · QUARTIERS NUMÉRIQUES FRENCH TECH · RECHERCHE CIVILE ET MILITAIRE · RECHERCHE  
DANS LE DOMAINE AÉRONAUTIQUE · RECHERCHE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE EN SANTÉ · REFINANCEMENT OSEO · RÉNOVATION THERMIQUE DES  
LOGEMENTS · SANTÉ- BIOTECH · SATELLITES · SOCIÉTÉS UNIVERSITAIRES DE RECHERCHES · SOUTIEN À L'INNOVATION COLLABORATIVE · SÛRETÉ  
NUCLÉAIRE · SYSTÈMES ÉLECTRIQUES INTELLIGENTS · TRÈS HAUT DÉBIT · TRAITEMENT ET STOCKAGE DES DÉCHETS · TRANSITION NUMÉRIQUE DE  
L'ÉTAT ET MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE · USAGES ET TECHNOLOGIES DU NUMÉRIQUE · VILLES DE DEMAIN · VILLE DURABLE ET SOLIDAIRE  
· VÉHICULE DU FUTUR · ACCOMPAGNEMENT ET TRANSFORMATION DES FILIÈRES · SATT · TECHNOLOGIE NUMÉRIQUE · TRANSPORT ET MOBILITÉ  
DURABLES · CAPITAL- RISQUE CAPITAL DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE · CONCOURS D'INNOVATION · CONSTITUTION D'ÉCOLES UNIVERSITAIRES DE  
RECHERCHE · DÉMONSTRATEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE · DÉMONSTRATEURS ET TERRITOIRES D'INNOVATION DE GRANDE  
AMBITION · ÉCONOMIE CIRCULAIRE · ÉCONOMIE NUMÉRIQUE · ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS DE RECHERCHE · EQUIPEX · ESPACE · FINANCEMENT  
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE · FONDS ÉCOTECHNOLOGIES · FONDS NATIONAL D'AMORÇAGE · FONDS NATIONAL D'INNOVATION CULTURE  
DE L'INNOVATION ET D'ENTREPRENEURIAT · FORMATION PROFESSIONNELLE · GRANDS DÉFIS · IDEX · IHU · INDUSTRIE DU FUTUR · INNOVATION  
DE RUPTURE · INNOVATION NUMÉRIQUE POUR L'EXCELLENCE ÉDUCATIVE · INSTITUTS CARNOT · INSTITUTS CONVERGENCES · INTERNATS DE LA RÉUSSITE  
· IRT · ITE · LABEX · MULTICAP CROISSANCE · NANO 2017 · NOUVEAUX CURSUS À L'UNIVERSITÉ · OPÉRATION CAMPUS · PLATEAU DE SAACLAY · PRÊTS À  
L'INDUSTRIALISATION · PRÊTS NUMÉRIQUES · PRÊTS ROBOTIQUE · PRÊTS VERTS · PROGRAMMES PRIORITAIRES DE RECHERCHE · PROJETS AGRICOLES  
ET AGROALIMENTAIRES D'AVENIR · QUARTIERS NUMÉRIQUES FRENCH TECH · RECHERCHE CIVILE ET MILITAIRE · RECHERCHE DANS LE DOMAINE  
AÉRONAUTIQUE · RECHERCHE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE EN SANTÉ · REFINANCEMENT OSEO · RÉNOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS · SANTÉ-  
BIOTECH · SATELLITES · SOCIÉTÉS UNIVERSITAIRES DE RECHERCHES · SOUTIEN À L'INNOVATION COLLABORATIVE · SÛRETÉ NUCLÉAIRE · SYSTÈMES  
ÉLECTRIQUES INTELLIGENTS · TRÈS HAUT DÉBIT · TRAITEMENT ET STOCKAGE DES DÉCHETS · TRANSITION NUMÉRIQUE DE L'ÉTAT ET MODERNISATION  
DE L'ACTION PUBLIQUE · USAGES ET TECHNOLOGIES DU NUMÉRIQUE · VILLES DE DEMAIN · VILLE DURABLE ET SOLIDAIRE · VÉHICULE DU FUTUR

